

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU ROCHER-PERCÉ
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-GASPÉ

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-356

AVIS EST DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ :

- QUE le conseil de la Municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé a adopté, à la séance ordinaire du 9 mars 2021, le règlement numéro 2020-356 modifiant le règlement relatif à l'émission des permis et certificats numéro 2018-238 ;
- QUE le règlement 2020-356 a pour but d'ajouter des précisions aux pouvoirs et devoirs de l'inspecteur en bâtiment et de modifier les documents accompagnants une demande de permis de construction;
- QUE le règlement est entré en vigueur conformément à la loi et il est déposé au bureau de la Municipalité où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Donné à Sainte-Thérèse-de-Gaspé, ce 22^e jour du mois de mars 2021 (22-03-2021)



Yan Ritchie
Directeur général